



ᐃᓄᓐᓂᓄᓐ ᐃᓄᓐᓂᓄᓐ ᓂᓄᓐᓂᓄᓐ
UNGAVA TULATTAVIK HEALTH CENTER
CENTRE DE SANTÉ TULATTAVIK DE L'UNGAVA

Le 1^{er} septembre 2020

À : Tous les employés

De : Samuel Mercier, directeur des ressources humaines

Objet : Conditions de travail – covid-19

Bonjour,

Considérant la reprise de l'horaire des vols réguliers avec Canadian North en date du 31 août, nous avons révisé les conditions de travail qui étaient temporairement applicables aux employés du CSTU. Vous trouverez donc ci-dessous une mise à jour de certaines conditions de travail.

Conditions de travail qui demeurent applicables :

- Rémunération des jours de transport la fin de semaine;
- Possibilité d'utiliser les billets subventionnés et de donner une sortie annuelle (maximum 1/an). En cas de sortie donnée, il est important de considérer la période de quarantaine applicable à la personne et à vous-mêmes si elle demeure avec vous;

Conditions de travail qui ne sont plus applicables (à compter de la semaine débutant le 6 septembre) :

- Rémunération d'une journée de congé lorsque l'employé passe sa période de sortie sur le territoire;
- Rémunération à taux et demi lorsque la personne salariée vient travailler à la demande de son supérieur immédiat;

L'ensemble des autres mesures demeurent applicables (quarantaine de 14 jours, dépistage avant de prendre le vol, etc.).

Merci de votre collaboration habituelle!

Samuel Mercier